

PERIODIQUE TRIMESTRIEL 2020 4<sup>e</sup>-trimestre  
Bureau de dépôt Bruxelles X  
P 301014  
Ed. resp. D. Frankignoul, 40 rue de la Charrette,  
1200 Bruxelles



PB-PP1B-04265  
BELGIE(N)-BELGIQUE



# FEUILLET N° 139

## Centre Albert Marinus

Ethnologie, Patrimoine immatériel, Culture

#### Conseil d'administration :

- Président : Olivier Maingain
- Vice-Président : Jean-Paul Heerbrant
- Administrateur délégué : Daniel Frankignoul
- Secrétaire général : Marie-Eve Vanmechelen
- Administrateur : Geneviève Vermoelen

#### Membres :

Mesdames Sandra Amboldi et Gilberte Raucq, Messieurs Philippe Smits et Jacques Vlasschaert

#### Membres d'honneur :

Jean-Pierre Vanden Branden, Georges Désir (†), Gustave Fischer (†), comte Guy Ruffo de Bonneval de La Fare (†), Roger Lecotté (†), Henri Storck (†)

#### Personnel du Centre Albert Marinus :

- Jean-Paul Heerbrant : Directeur
- Jean-Marc De Pelsemaeker : Chargé de mission
- Emmylou Barrère : Bibliothécaire
- Julie de Hemmer Gudme

#### Feuillets du Centre Albert Marinus

Éditeur responsable : Daniel Frankignoul

Rédaction, composition, mise en page : Jean-Paul Heerbrant,

Jean-Marc De Pelsemaeker

Diffusion : 2500 exemplaires

Abonnement : 6 euros par an ( 4 numéros)

Compte : BE90 3100 6151 2032

Avec le soutien de la Commune de Woluwe-Saint-Lambert et de la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale (Francophones Bruxelles)

En couverture : Laila Snevele, *Digital Seasoning*, 2018. (D.R. Laila Snevele)

# Sommaire

- Editorial	9
- L' UNESCO, ses tâches et ses missions. Le patrimoine immatériel?	13
- Exposition : <i>Luxes</i>	33

Chers membres et abonnés,  
Le temps du renouvellement des cotisations est venu.  
Pourriez-vous effectuer le versement sur le compte  
du Centre Albert Marinus réservé à cet effet :  
BE90 3100 6151 2032 ?  
Pour les divers montants, veuillez vous reporter à la  
page 39.  
Merci pour votre soutien.



L'équipe du Centre Albert Marinus  
vous souhaite une année 2021  
pleine de découvertes et de  
satisfactions





# Editorial

En découvrant ce nouveau Feuilleton, vous trouverez sans doute le programme bien maigre. Nous avons en effet l'habitude de proposer des visites guidées ou des promenades-découvertes qui sont fort suivies. En des temps qui restent troublés, à tout le moins incertains, nous n'avons pas cru bon d'organiser de nouvelles activités et préférons jouer la sûreté. Par deux fois, dans un passé récent, nous avons dû annuler nos projets et rembourser les inscrits. Bien sûr, nous ne manquerons pas de reprogrammer les découvertes envisagées dès que les feux seront au vert. Nous nous réjouissons d'ores et déjà de marcher sur les traces de saint Jacques, d'admirer les manuscrits de la Librairie de Bourgogne ou les trésors africains de Tervuren.

Pour l'instant, les musées ont à nouveau le droit d'accueillir le public moyennant le respect des habituelles consignes de sécurité : port du masque, gel à l'entrée, nombre réduit de visiteurs par salle, réservations obligatoires. Mais le paysage reste confus. Qui a rouvert? Qui garde porte close? Le mieux est de consulter le site web de l'institution que vous désirez visiter pour vous renseigner sur ses disponibilités. Il ne faut pas craindre de surmonter les obstacles momentanés car le dialogue avec l'art, avec toute autre forme d'expression, enrichit l'âme et l'esprit et permet de tenir le coup malgré les difficultés qui sont les nôtres en ce moment. En attendant, et comme vous pourrez le constater, le numéro 139 de notre périodique est loin d'être vide. Il vous permettra de vous familiariser avec les mille et une tâches et missions de l'UNESCO et avec les diverses expressions qu'a pu revêtir le luxe au cours des temps.

Le Carnaval de Binche n'aura pas lieu en 2021 et bien sûr nous le regrettons. D'autres manifestations n'ont pas encore fait connaître leur décision définitive, espérant des jours meilleurs. Nous pensons à tous les acteurs du patrimoine immatériel qui continuent avec passion et dévouement à œuvrer pour que notre héritage si riche et divers soit préservé en dépit de l'adversité.

Quoi qu'il en soit, et nous n'en doutons pas, l'année qui débute nous réservera de bons moments. Car le temps des cerises reviendra inmanquablement et avec lui, les beaux jours. Il suffit d'un peu de patience...

Jean-Paul Heerbrant  
Directeur

Ci-contre : Jacques Henriette, *Albert Marinus hanté par l'idée de réaliser le cortège de l'Ommegang*, 1931.  
(D.R. Centre Albert Marinus)





# L'UNESCO

L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (ou UNESCO, acronyme de sa dénomination en anglais) est l'une des branches des Nations unies (ONU). Elle est créée le 16 novembre 1945 aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale dont on connaît les dévastations que celle-ci a laissées dans tous les domaines.

Selon son acte constitutif, l'UNESCO a pour but de "contribuer au maintien de la paix et de la sécurité en resserrant, par l'éducation, la science et la culture, la collaboration entre nations, afin d'assurer le respect universel de la justice, de la loi, des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion...".

Le centre décisionnel et exécutif de l'UNESCO est situé à Paris. Son siège regroupe plus de cinquante bureaux différents mais on trouve aussi ailleurs dans le monde plusieurs instituts et centres spécialisés comme l'Institut de statistique à Montréal ou le Bureau international d'éducation à Genève. Entre 1946 et 1958, l'UNESCO occupe les locaux de l'ancien hôtel Majestic. Le nouveau bâtiment est inauguré en novembre 1958. Il est l'œuvre conjointe d'un trio d'architectes extrêmement prestigieux : Bernard Zehrfuss (France), Marcel Breuer (Etats-Unis) et Pier Luigi Nervi (Italie). Leurs plans ont par ailleurs été validés par un comité international composé de cinq architectes non moins célèbres : Lucio Costa (Brésil), Walter Gropius (Etats-Unis), Le Corbusier (France), Sven Markelius (Suède) et Ernesto Nathan Rogers (Italie), avec la collaboration de Eero Saarinen (Finlande).

## Histoire

Les préoccupations de coopération internationale liées à la culture et à l'éducation remontent déjà à l'entre-deux-guerres car l'origine lointaine de l'UNESCO peut se retrouver dans une décision de la Société des Nations (21 septembre 1921) ayant pour but d'élire une Commission internationale de coopération intellectuelle (CICI) siégeant à Genève. Cette commission prend la forme d'un organe consultatif créé le 4 janvier 1922 et composé de personnalités choisies en fonction de leurs compétences personnelles. L'Institut international de coopération intellectuelle (IICI), établi à Paris le 9 août 1925, est l'agence exécutive de la CICI. Un de ses organes, le Bureau international d'éducation (BIE), commence son action

dès décembre 1925 en tant qu'organisation non gouvernementale au service du développement dans le domaine éducatif. Néanmoins, comme on s'en doute, le travail est interrompu par le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale.

Durant le conflit et à la suite des signatures de la Charte de l'Atlantique et de la Déclaration des Nations unies, la Conférence des ministres alliés de l'éducation (CAME) se réunit à Londres, à plusieurs reprises, entre 1942 et 1945. En octobre 1943, la Chine, les États-Unis, le Royaume-Uni et l'URSS expriment la nécessité d'une organisation internationale. Cet intérêt est réaffirmé en octobre 1944 lors de la Conférence de Dumbarton Oaks. En 1945, la Conférence des Nations unies pour l'établissement d'une organisation éducative et culturelle est convoquée à Londres où elle siège du 1<sup>er</sup> au 16 novembre 1945. Elle rassemble les représentants de 44 états. L'Acte constitutif de l'UNESCO est introduit et signé par 37 pays, cependant qu'une commission préparatoire est également mise sur pied. Celle-ci poursuit ses travaux jusqu'au 4 novembre 1946, date où l'Acte constitutif entre en vigueur. La Belgique ne figure pas parmi les tout premiers signataires mais elle les rejoindra très vite.

Dans son préambule, resté célèbre, la charte constitutive de l'UNESCO énonce que "les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix". Par la suite, le congrès de Yamoussoukro (Côte d'Ivoire) a permis en 1989 de s'accorder sur un principe essentiel : "la paix représente bien plus que la fin des conflits armés".

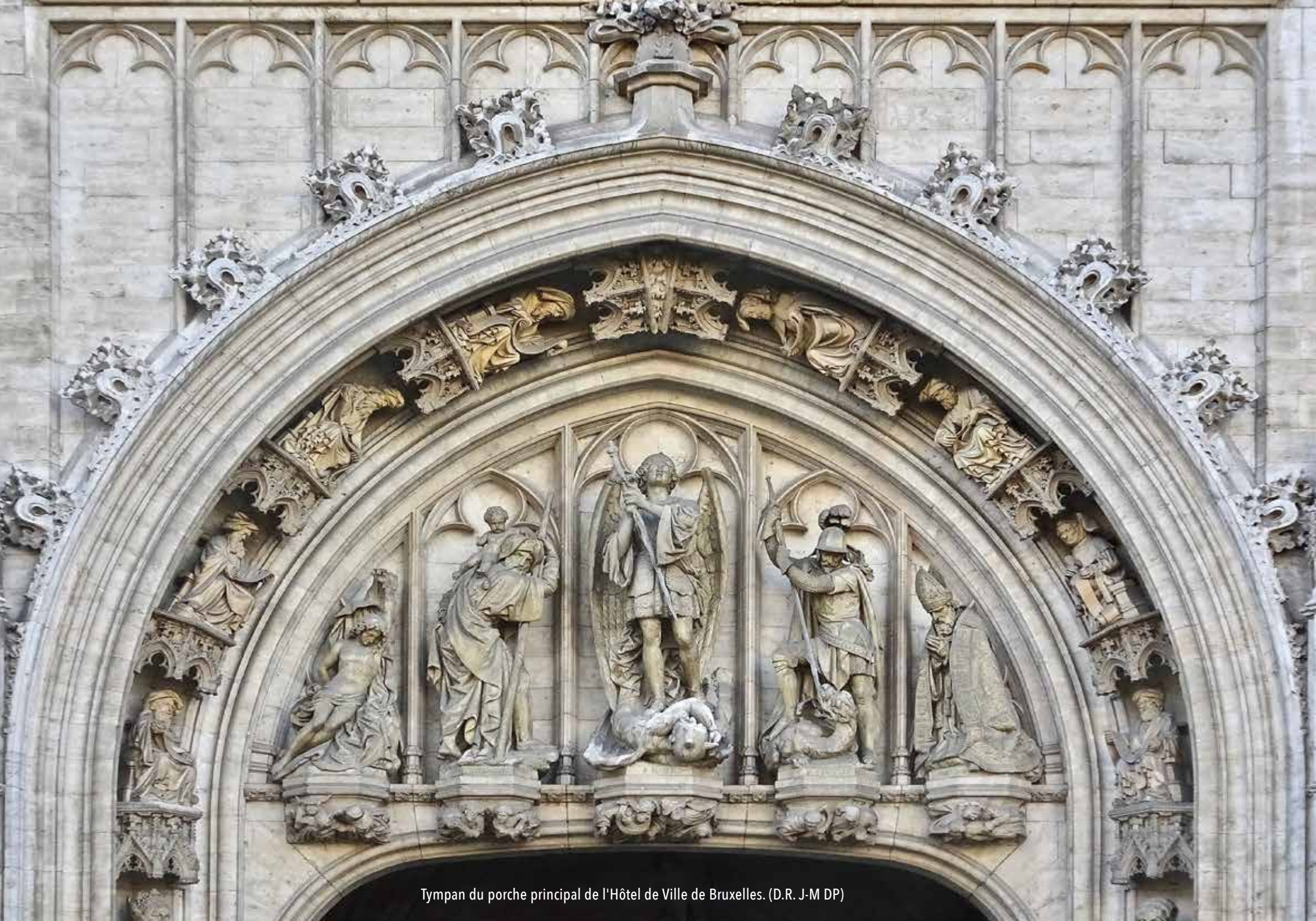
## Débuts

Tenue entre le 19 novembre et le 10 décembre 1946, la première Conférence générale élit le docteur Julian Huxley au poste de directeur général de l'Organisation. Cette période est marquée par une défiance plus ou moins affirmée des dirigeants de la nouvelle institution envers les religions.

En novembre 1954, la Conférence générale révisé l'Acte constitutif en décidant que les membres du Conseil devront désormais représenter leurs états respectifs. Ce changement important qui distingue l'UNESCO de son précurseur, la CICI, introduit désormais la collaboration des états dans les domaines de compétence de l'UNESCO. Il apparaît à tous comme évident que l'organisation est tributaire des événements historiques et politiques. Ceux-ci influencent ses activités, notamment lors les périodes de la guerre froide, de la décolonisation et de la dissolution de l'URSS. Accusé à ses débuts d'anticléricalisme et d'agnosticisme militant, l'UNESCO s'ouvre







Tympan du porche principal de l'Hôtel de Ville de Bruxelles. (D.R. J-M DP)



aux préoccupations religieuses et des références à Dieu sont désormais possibles et admises.

Parmi les réalisations notables de l'UNESCO, on peut citer son incessant travail de lutte contre les idées préconçues et le racisme. Dans ce secteur particulier on mettra en exergue les déclarations des anthropologues datant de 1950 (parmi lesquels figure Claude Lévi-Strauss) et la Déclaration sur la race et les préjugés raciaux de 1978. Estimant que plusieurs publications de l'UNESCO constituent une ingérence incompatibles avec la politique du pays, la République d'Afrique du Sud quitte l'Unesco en 1956, avant de revenir, sous la direction de Nelson Mandela, en 1994.

Le projet mené dans la vallée de Marbial en Haïti peut être considéré comme un exemple du travail que l'UNESCO mène à ses débuts dans le secteur de l'éducation de base. Entamé en 1947, ce projet est suivi par les missions d'experts dans d'autres pays, comme en Afghanistan en 1949. Dès 1948, l'UNESCO propose aux états membres d'instituer un enseignement primaire obligatoire, gratuit et universel. En 1990, la Conférence mondiale sur l'éducation pour tous (Jomtien, Thaïlande) préconise un mouvement global afin de fournir une éducation élémentaire pour tous, enfants, jeunes et adultes. Dix ans plus tard, lors du Forum mondial sur l'éducation à Dakar, les gouvernements se fixent l'échéance de 2015 pour s'engager dans ce domaine.

Dans le domaine de la culture proprement dit, l'UNESCO à ses débuts entreprend la campagne de Nubie en 1960. Le but de cette opération d'envergure est de déplacer les temples d'Abou Simbel pour les sauver des eaux du Nil après la construction du barrage d'Assouan. Tout au long de l'intervention qui a duré vingt ans, vingt-deux monuments et complexes architecturaux ont été transférés. Largement médiatisée (et pour cause), cette première campagne tient le monde entier en haleine. Elle reste la plus importante d'une longue série, au nombre desquelles on trouve les interventions effectuées à Moenjodaro (Pakistan), Fès, Katmandou, Borobudur, à l'Acropole d'Athènes. L'engagement de l'UNESCO dans le domaine du patrimoine a abouti à l'adoption en 1972 de la Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel.

Le Comité du patrimoine mondial est créé en 1976 et les premiers sites sont inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en 1978. Parmi les sites belges reconnus, citons les béguinages flamands, la Grand-Place de Bruxelles, les quatre ascenseurs du canal du Centre, certains beffrois, la cathédrale Notre-Dame de Tournai, les habitations majeures de Victor Horta à Bruxelles, le centre historique de Bruges,







Ci-contre : David Noveliers, L'Ommegang de 1615, le défilé des géants, détail. (D.R.Collection privée)



les minières néolithiques de silex de Spiennes, le Musée Plantin-Moretus, le palais Stoclet, les sites miniers majeurs de Wallonie. Depuis lors, quelques instruments juridiques destinés à compléter les documents de base ont été adoptés par les états membres de l'UNESCO en 2003 (Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel) et en 2005 (Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles).

En décembre 1951, une réunion intergouvernementale qui se tient à l'UNESCO mène à la création du Conseil européen pour la Recherche nucléaire (CERN). Le CERN a notamment permis la création en 1989 du World Wide Web et est à l'origine de la découverte d'une particule élémentaire communément appelée Boson de Higgs.

Dans le domaine des sciences naturelles, l'UNESCO a initié très tôt un projet majeur concernant les zones arides. En 1968, elle organise la première conférence intergouvernementale visant à la réconciliation de l'environnement et du développement, question toujours d'actualité et dont on peut imaginer qu'elle le sera longtemps encore. Le principal résultat de la conférence consiste en la création du Programme sur l'homme et la biosphère.

Dans le domaine de la communication, la libre circulation de l'information constitue une priorité de l'organisation internationale. Dans l'immédiat après-guerre, ses activités se sont concentrées sur la reconstitution, à travers le monde, des moyens de communication de masse largement mis à mal durant le conflit. L'UNESCO s'est préoccupé de la formation et l'éducation pour les journalistes à partir des années 1950. Afin de répondre, à la fin des années 1970, aux exigences d'un nouvel ordre mondial dans les domaines de l'information et de la communication, l'organisation a établi la Commission internationale d'étude des problèmes de la communication qui aboutit au rapport "MacBride" (du nom du Président de la Commission et lauréat du Prix Nobel de la paix Sean MacBride). Après ce rapport, l'UNESCO introduit les programmes intitulés "La Société de l'information pour tous" et "Vers les sociétés du savoir", anticipant ainsi les questions posées lors des Sommets mondiaux sur la société de l'information (Genève 2003 et Tunis 2005).

En 1984, les États-Unis se retirent de l'UNESCO, accusant celle-ci, dans le contexte de la course à l'armement souhaitée par l'administration Reagan, de favoriser la paix à travers l'éducation, la science et la culture, ce qui constitue "les thèmes par excellence de la propagande soviétique", selon les mots mêmes de l'ambassadeur américain.



Ci-contre : Bras des géants du Meyboom. (D.R. J-M DP - CAM)







En 2011, la Palestine est devenue un membre de l'UNESCO faisant suite au vote avec 107 États membres pour et 14 contre. Des lois passées aux États-Unis en 1990 et 1994 stipulent qu'ils ne peuvent contribuer financièrement à des organisations des Nations-Unies qui reconnaissent la Palestine comme État membre. En conséquence, ils retirent leur financement, qui représente environ 22 % du budget de l'UNESCO. Israël a également réagi à l'admission de la Palestine à l'UNESCO par le gel de ses paiements à l'Organisation et en imposant des sanctions à l'Autorité palestinienne, affirmant que l'admission de la Palestine pourrait être préjudiciable "aux potentiels pourparlers de paix". En conséquence de quoi, le budget est passé de 653 à 507 millions de dollars.

### Période actuelle

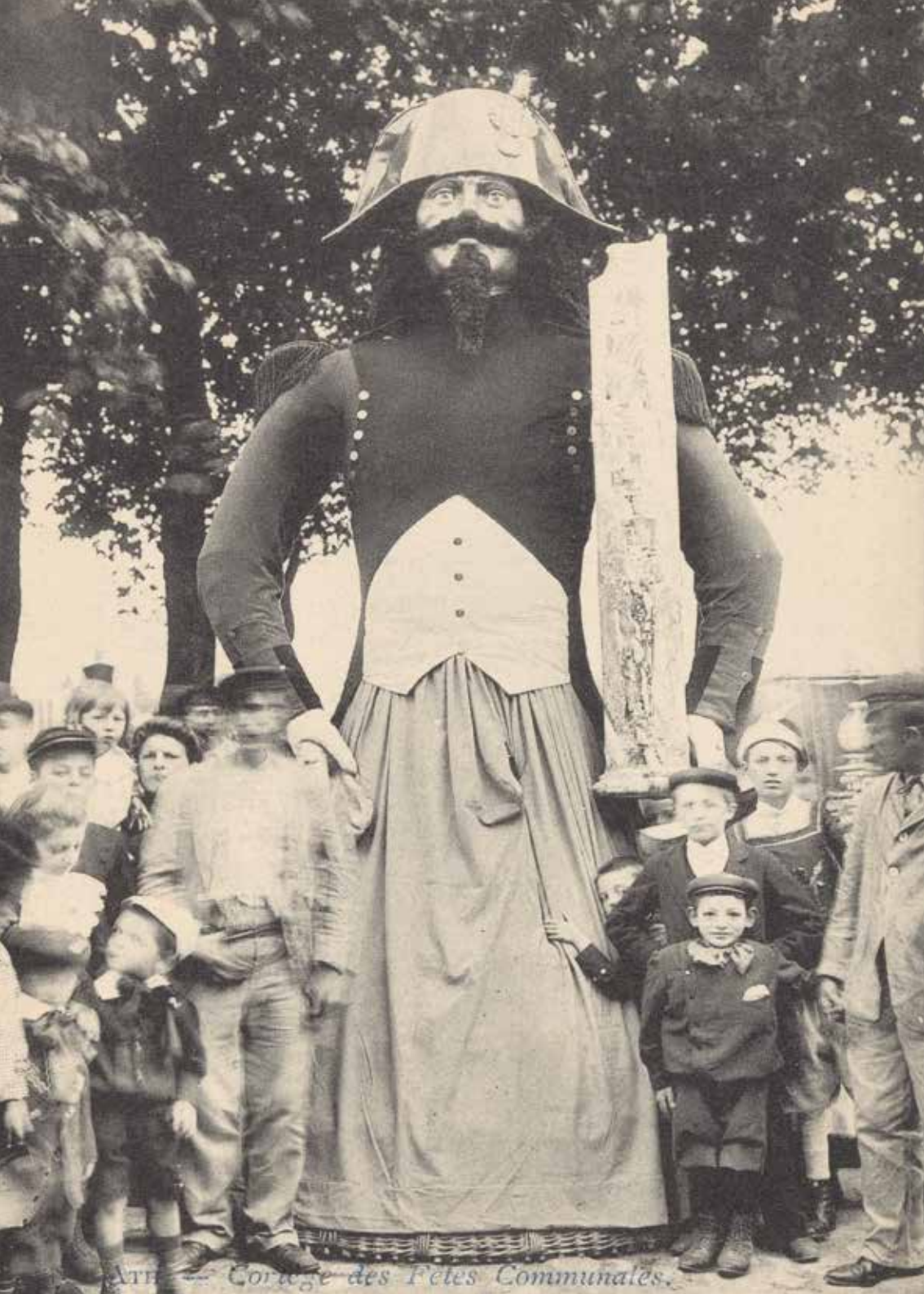
Depuis 1999, et surtout depuis le retour des États-Unis au sein de l'organisation en 2003, l'UNESCO s'engage dans un plan sévère de réduction des dépenses, assorti d'une réforme de sa stratégie : sont ainsi décidés le non-renouvellement de nombreux postes, la suppression du magazine généraliste *Le Courrier de l'Unesco*, l'abandon des activités en faveur des logiciels *open source*, la réduction nette du budget général au profit de programmes désormais financés et gérés par des états membres ou des entreprises commerciales dont Microsoft et L'Oréal. *Le Courrier de l'Unesco* est à nouveau publié à partir de 2017, avec le soutien de la République populaire de Chine, en format papier et en format électronique, dans les six langues officielles de l'Organisation (anglais, français, espagnol, arabe, russe et chinois) ainsi qu'en portugais et en espéranto.

Quoique les résolutions font l'objet d'un vote démocratique au sein de l'assemblée, elles sont parfois remises en question, prouvant ainsi que culture et politique sont indissociables. Ainsi le vote du 8 juillet 2017 qui fait de la vieille ville d'Hébron, située en Cisjordanie occupée et abritant le Tombeau des Patriarches, une "zone protégée", est fortement contesté. Les États-Unis menacent de réévaluer leurs relations avec l'UNESCO. Israël ne se gêne pas pour qualifier cette décision de "délirante" et de "souillure morale", estimant que désigner Hébron comme une ville "islamique" nie une présence juive vieille de 4 000 ans.

Le 12 octobre 2017, les États-Unis annoncent une nouvelle fois leur retrait de l'UNESCO, accusant l'organisation d'être "anti-Israélienne". Conformément aux statuts de l'organisation, cette mesure prend effet le 31 décembre 2018. Néanmoins, le pays est toujours représenté au siège de l'organisation puisqu'il conserve un statut d'observateur. Quelques heures plus tard, Israël se retire à son







tour de l'organisation.

L'UNESCO intervient dans le monde entier en proposant des expertises et mettant en place des financements. Ainsi en 2019 en Irak dans la ville de Mossoul. Elle est également présente pour offrir son aide lors de catastrophes touchant des monuments emblématiques comme après l'incendie de la cathédrale Notre-Dame de Paris en avril 2019.

## Programmes

L'UNESCO poursuit son action à travers cinq grands programmes : l'éducation, les sciences exactes, naturelles, sociales et humaines, la culture, la communication et l'information.

Dans le domaine de l'éducation, l'UNESCO entend

- conduire l'édification de structures permettant à toutes les populations d'accéder à l'éducation
- offrir une expertise et encourager les partenariats afin de renforcer l'éducation au niveau national ainsi que la capacité des pays à offrir une éducation de qualité à tous
- pousser les états et à accélérer la marche du progrès vers la réalisation de ces objectifs
- faciliter la mise en place de partenariats et mesurer les progrès accomplis.

En ce qui concerne les sciences naturelles, l'UNESCO abrite la Commission océanographique intergouvernementale, organe de coordination scientifique. Elle a établi un réseau de réserves de biosphères dans le but de protéger la nature, tout en préservant l'activité humaine sur toute la planète.

La mission principale que s'est donnée l'Organisation pour les sciences humaines et sociales est de faire progresser les connaissances et la coopération intellectuelle afin de faciliter les transformations sociales porteuses des valeurs universelles de justice, de liberté et de dignité humaine.

En matière culturelle, l'UNESCO est connue depuis 1972 pour sa liste du patrimoine mondial pour le patrimoine matériel, culturel et naturel. Une liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité a existé de 2001 à 2006. Avec l'entrée en vigueur de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, le programme de la proclamation a pris fin. À l'image du patrimoine mondial, des listes ont été créées : une liste représentative et une liste de sauvegarde urgente,



où ont été inscrits les chefs-d'œuvre précédemment proclamés, et où de nouveaux éléments sont inscrits annuellement depuis 2006.

L'UNESCO et la Bibliothèque du Congrès des États-Unis ont également mis sur pied la Bibliothèque numérique mondiale, bibliothèque numérique, devenue opérationnelle à partir du 21 avril 2009.

L'UNESCO constitue également depuis 2004 un Réseau des villes créatives, qui en 2017 rassemble 180 villes qui entendent "promouvoir les industries créatives, renforcer la participation à la vie culturelle et intégrer la culture dans les politiques de développement urbain durable" et s'engagent à échanger des bonnes pratiques pour y arriver.

### Communication et information

L'UNESCO a également créé en 1992 le programme Mémoire du monde qui vise à sensibiliser la communauté internationale à la richesse du patrimoine documentaire, à la nécessité d'assurer sa conservation pour les générations futures et à le rendre accessible à un large public. Il s'est doté pour cela d'un Registre mondial, liste des éléments du patrimoine documentaire identifiés par le Comité consultatif international (CCI) et approuvés par le directeur général de l'UNESCO.

L'UNESCO est par ailleurs à l'origine de la création, en mai 1994, conjointement avec l'Université du Québec à Montréal, du réseau Orbicom, réseau mondial associant des universitaires et des professionnels de la communication et des médias, ayant pour objet de stimuler l'échange d'informations et le développement de projets conjoints, afin d'examiner comment ce domaine en constante évolution peut contribuer à promouvoir la démocratie et un développement durable.

### Ce qui nous occupe ou qu'est-ce que le patrimoine culturel immatériel?

Ce que l'on entend par "patrimoine culturel" a changé de manière considérable au cours des dernières décennies, en partie du fait des instruments élaborés par l'UNESCO. Le patrimoine culturel ne s'arrête pas aux monuments et aux collections d'objets. Il comprend également les traditions ou les expressions vivantes héritées de nos ancêtres et transmises à nos descendants, comme les traditions orales, les arts du spectacle, les pratiques sociales, rituels et événements festifs, les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers ou les connaissances et le savoir-faire nécessaires à l'artisanat traditionnel.

Bien que fragile, le patrimoine culturel immatériel est un facteur important du







maintien de la diversité culturelle face à la mondialisation croissante. Avoir une idée du patrimoine culturel immatériel de différentes communautés est utile au dialogue interculturel et encourage le respect d'autres modes de vie.

L'importance du patrimoine culturel immatériel ne réside pas tant dans la manifestation culturelle elle-même que dans la richesse des connaissances et du savoir-faire qu'il transmet d'une génération à une autre. Cette transmission du savoir a une valeur sociale et économique pertinente pour les groupes minoritaires comme pour les groupes sociaux majoritaires à l'intérieur d'un État, et est tout aussi importante pour les pays en développement que pour les pays développés.

Le patrimoine culturel immatériel est :

- à la fois traditionnel, contemporain et vivant. Le patrimoine culturel immatériel ne comprend pas seulement les traditions héritées du passé, mais aussi les pratiques rurales et urbaines contemporaines, propres à divers groupes culturels.
- inclusif : des expressions de notre patrimoine culturel immatériel peuvent être similaires à celles pratiquées par d'autres. Qu'elles viennent du village voisin, d'une ville à l'autre bout du monde ou qu'elles aient été adaptées par des peuples qui ont émigré et se sont installés dans une autre région, elles font toutes partie du patrimoine culturel immatériel en ce sens qu'elles ont été transmises de génération en génération, qu'elles ont évolué en réaction à leur environnement et qu'elles contribuent à nous procurer un sentiment d'identité et de continuité, établissant un lien entre notre passé et, à travers le présent, notre futur. Le patrimoine culturel immatériel ne soulève pas la question de la spécificité ou de la non-spécificité de certaines pratiques par rapport à une culture. Il contribue à la cohésion sociale, stimulant un sentiment d'identité et de responsabilité qui aide les individus à se sentir partie d'une ou plusieurs communautés et de la société au sens large.
- représentatif : le patrimoine culturel immatériel n'est pas seulement apprécié en tant que bien culturel, à titre comparatif, pour son caractère exclusif ou sa valeur exceptionnelle. Il se développe à partir de son enracinement dans les communautés et dépend de ceux dont la connaissance des traditions, des savoir-faire et des coutumes est transmise au reste de la communauté.
- fondé sur les communautés : le patrimoine culturel immatériel ne peut être patrimoine que lorsqu'il est reconnu comme tel par les communautés, groupes et individus qui le créent, l'entretiennent et le transmettent; sans leur avis, personne ne peut décider à leur place si une expression ou pratique donnée fait partie de leur patrimoine.







Les manifestations belges reconnues dans la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité sont les suivantes :

2019 : L'Ommegang de Bruxelles

2016 : La culture de la bière en Belgique et la fauconnerie

2014 : La culture du carillon

2013 : La pêche aux crevettes à cheval à Oostduinkerke

2012 : Les marches de l'Entre-Sambre-et-Meuse

2011 : Le répertoire du rituel des classes d'âge de Louvain et les jeux traditionnels en Flandre

2010 : Les Krakelingen et le Tonnekensbrand de Grammont et le Houtem Jaarmarkt, foire annuelle d'hiver et marché aux bestiaux de Hautem-Saint-Liévin

2009 : La procession du Saint-Sang à Bruges

2008 : Le carnaval de Binche et les Géants et dragons processionnels de Belgique et de France.

D'autres manifestations propres à notre pays s'ajouteront -bien sûr- au fil du temps. Comme l'a prouvé le cas du Carnaval d'Alost, l'inscription à cette liste n'est pas définitive et peut être remise en question.

## LUXES

Bravant tous les obstacles, le Musée des Arts décoratifs (Paris) propose en ce moment une exposition intitulée *Luxes*. Bien sûr, il est difficile dans les circonstances actuelles de sauter dans un Thalys pour aller l'admirer sur place mais le rêve n'est jamais interdit. La thématique de l'exposition s'y prête indubitablement car celle-ci stimule l'imaginaire et le plaisir esthétique. *Luxes* propose un voyage à travers le temps et la géographie, offrant à chacune des cent œuvres présentées l'espace le plus pertinent pour la découverte et la compréhension. Le parcours, chronologique et thématique, permet aussi l'accès à deux lieux emblématiques habituellement fermés à la visite : le salon 1900, mémoire vivante de l'Exposition universelle de Paris et commande du musée pour célébrer l'Art nouveau, et le salon des Boiseries, abritant entre autres un incroyable lustre de Venini exposé à Paris en 1925. Cette ouverture serait déjà en soi une bonne raison de se déplacer. Mais il y en a bien d'autres.

L'exposition s'emploie à donner à ce sujet si vaste toute son ampleur, à travers un choix très pointu d'œuvres universelles qui sont autant de jalons et qui témoignent de l'évolution de la notion de luxe et de son utilisation dans une civilisation donnée. À travers les siècles et les cultures, les objets choisis, étonnants et remarquables, marquent une sorte de généalogie du luxe. Le parcours commence par la Perle d'Abu Dhabi, la plus ancienne au monde, fragile témoignage des premières sédentarizations. Il se poursuit par les plus beaux exemples de l'Antiquité, tels cette cuiller à fard égyptienne ou plusieurs pièces issues du Trésor de Boscoreale.

Ce qui nous intéresse au plus haut point au Centre Albert Marinus c'est que l'exposition souligne l'aspect matériel et objectif de la notion de luxe car celui-ci est patiente défense des savoir-faire légués d'une génération à l'autre. Les artisans qui ont présidé à la réalisation de ces merveilles ont été formés de manière orale par leurs prédécesseurs. Ils ont enseigné leurs techniques à leurs continuateurs et leurs héritiers. Voilà qui nous parle beaucoup ici. *Luxes* rappelle combien l'histoire de l'art en général, et l'histoire des arts décoratifs en particulier, est modelée par l'archéologie des objets rares. Eminemment précieux, ils ont été conservés et transmis avec soin, pieusement légués par les trésors princiers ou encore cachés dans la panique comme le Trésor de Boscoreale lors de l'éruption du Vésuve.

Notion volatile, le luxe s'incarne dans tant de réalités différentes, quelquefois façonnées de paradoxes radicaux. Ainsi au Moyen Age, le luxe est représenté par les épices et le sel, soit des produits devenus à notre époque de consommation courante. À la Renaissance, une cuiller ouvragée épousant un coquillage de porcelaine





témoigne d'un raffinement et d'une recherche éblouissants. Aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, les loisirs, autre forme de luxe quand le peuple lui n'a d'autre choix que de travailler, se matérialisent dans des jeux de cartes enluminés, des jacquets marquetés, mais aussi des instruments scientifiques et manuscrits rares, tant le savoir peut être, lui aussi, une manifestation du faste. Au XVII<sup>e</sup> siècle, on voit les Provinces-Unies se ruiner pour les tulipes.

Le luxe, proche de son acception contemporaine, s'épanouit plus tardivement. Au XVII<sup>e</sup> siècle toujours, les manufactures royales reproduisent l'opulence des palais du Roi Soleil. Au siècle suivant, les marchands-merciers, décrits comme des "marchands de tout, (et des) faiseurs de rien", se montrent habiles à créer des objets dont les clients raffolent même s'ils n'en ont guère besoin. Plus près de nous, le XIX<sup>e</sup> siècle est le théâtre des luttes artistiques qui se tiennent lors des Expositions universelles où créativité et progrès technologique deviennent l'obsession des industries d'art et où s'exprime l'émulation entre nations. Au même moment, Charles Frederick Worth révolutionne l'idée de mode, non plus simple toquade de cliente, mais signature, griffe qui impose un geste créateur dans toute sa noblesse.

Depuis lors, la fondation de nombreuses maisons célèbres (faut-il les citer?) et leur épanouissement tout au long du XX<sup>e</sup> siècle ont puissamment contribué à définir la place du luxe dans nos sociétés contemporaines et à l'enfermer dans une vision consumériste et matérialiste. Toutefois, le siècle qui vient de s'écouler a prouvé combien le luxe a été capable de renouveler ses expressions : sophistication virtuose de l'Art déco (ah, les merveilleux panneaux de laque de Jean Dunand!), minimalisme de la petite robe noire de Coco Chanel, étonnante sobriété des marqueteries de paille du décorateur Jean-Michel Frank, le héraut de "l'étrange luxe du rien".

En 2020, exposer le luxe, c'est montrer les échos et les battements du monde. Aujourd'hui se font jour une nouvelle prise de conscience du vivant et un respect nécessaire pour le monde animal et végétal. Alors que pendant des millénaires, certains matériaux, fourrures ou ivoires, ont constitué des gages de prestige, de valeur et de luxe, l'accent est désormais posé sur le renouvellement des inspirations, la notion de collaborations entre créateurs, la valorisation des métiers d'art. Exposer le luxe, c'est aussi parcourir d'autres réalités du temps présent, éprouver non plus la possession matérielle à tout prix mais le sentiment de la transmission d'un objet conservé précieusement, c'est faire mentir la course à la production au profit de l'expérience et de l'aspiration à se forger un luxe à soi.

Si au fil des millénaires, les sens et la matérialité du luxe, ses usages et ses expressions ont inévitablement évolué, force est de constater que le mot même de luxe fait dorénavant partie de l'environnement quotidien de nos sociétés contemporaines,





Robert Rauschenberg, Jasper Johns et Gene Moore pour Tiffany & Co – Landscape1957, reproduction de 2020. (D.R.MAD, Luc Boegly)



pour le meilleur et pour le pire. On le vénère et on y aspire, on le rejette ou on le critique. En replaçant cette notion dans une perspective historique, culturelle et artistique, l'exposition *Luxes* se propose de donner des clefs aussi bien anciennes qu'actuelles, afin de comprendre ce qui fait du luxe l'incarnation la plus singulière et la plus symbolique de grands faits de civilisation quels que soient l'époque et le lieu. Aujourd'hui, si les maisons haut-de-gamme semblent avoir à dire tant de choses sur l'art et la culture, les musées aussi peuvent se montrer loquaces sur le luxe et sa place dans l'art.

Si vous avez la chance de vous rendre à Paris pour voir *Luxes*, l'exposition est accessible jusqu'au 2 mai 2021. Elle est ouverte tous les jours du mardi au dimanche de 11 à 18h. N'oubliez pas de réserver. Musée des Arts Décoratifs - 107, rue de Rivoli - 75001 Paris - tél. : +33 (0)1 44 55 57 50 - <https://madparis.fr>

L'exposition vient aussi à vous sous la forme du catalogue (288 p., nombreuses et magnifiques illustrations). Vous pouvez également la découvrir grâce à un compte-rendu plein d'humour de Loïc Prigent : <https://www.youtube.com/watch?v=kJY7yUhd2tU>

Pour comprendre les origines de la spécificité française, nous vous conseillons une émission d'Arte, intitulée *L'invention du luxe à la française* qui se concentre sur les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles : <https://www.arte.tv/fr/videos/084674-000-A/l-invention-du-luxe-a-la-francaise>



Cuiller coquillage, Allemagne, XVI<sup>e</sup> siècle. (D.R. MAD - Jean Tholance)

## Devenez membre du Centre Albert Marinus

Soutenez le Centre Albert Marinus en participant aux activités qu'il organise. La cotisation de membre adhérent donne droit à des réductions pour toutes les activités organisées par notre association.

En outre, les membres de l'association reçoivent pendant un an notre bulletin d'information trimestriel.

**Abonnement à la revue uniquement : 6 Euros**

**Cotisations annuelles :**

**Membre adhérent habitant la commune : 10 Euros**

**13 Euros (ménage)**

**Membre adhérent : 12 Euros**

**15 Euros (ménage)**

**Membre de soutien : à partir de 25 Euros**

**Compte du Centre Albert Marinus a.s.b.l. :**

**BE90 3100 6151 2032**

**(Communication : "cotisation ou abonnement 2021")**

Notre association et son centre de documentation sont à votre disposition du lundi au vendredi de 9h à 17h, n'hésitez pas à nous contacter!

Centre Albert Marinus a.s.b.l.

Rue de la Charrette, 40 - 1200 Bruxelles

Tél./ Fax : 02-762-62-14

Courriel : [fondationmarinus@hotmail.com](mailto:fondationmarinus@hotmail.com)

Ce trimestriel est édité avec le soutien de la Commune de Woluwe-Saint-Lambert, de la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale (Francophones Bruxelles). L'éditeur responsable est Daniel Frankignoul (40 rue de la Charrette - 1200 Woluwe-Saint-Lambert).

En quatrième de couverture : Hôtel de Ville de Bruxelles. (D.R. J-M DP)



